

Image not found or type unknown



Régularisation d'étranger hors u.e

Par **toubeish**, le **18/01/2008** à **13:28**

bonjour, je suis arrivé en Belgique en 2005 en tant qu'étudiant étranger hors U.E pour faire des études de D.E.A, mais malheureusement je me suis confronté à une situation sans revenus stable, d'où j'ai dû chercher du boulot et en 2007 j'ai signé un CDI mi-temps avec une société de télécommunication, je suis toujours au sein de ma société et j'ai dépassé les 6 mois d'essais j'aimerais savoir ce qu'il faut faire pour régulariser ma situation et avoir une carte de séjour permanente. veuillez agréer mes remerciements à l'avance.